

d'ailleurs nous sommes d'ici

Collectif poitevin

Droit au logement : l'État bafoue la loi ! Les sans-logis, français et migrants, maltraités !

Le scandale des sans-logis

En 2012 en France, sur 10 personnes à la rue ayant appelé le SAMU, 8 n'ont pas obtenu de prise en charge sociale. Toujours en 2012, 680 000 personnes ne disposaient pas d'un hébergement personnel, et parmi elles 150 000 étaient sans abri. Du 1er janvier 2013 à ce jour, 410 personnes sont mortes dans la rue.

A Poitiers aussi, des conditions d'accueil indignes et inacceptables

Des personnes seules et des familles se retrouvent régulièrement à la rue. Les femmes et les enfants sont à peu près toujours accueillis, les hommes ne sont hébergés qu'une nuit sur deux ou trois, voire qu'une nuit par semaine, hiver comme été.

Malgré la loi du 25 mars 2009 qui prévoit :

- **Un accueil inconditionnel**, l'accueil en hébergement d'urgence relève de plus en plus de l'arbitraire et du discrétionnaire. Les structures effectuent une sorte de tri honteux pour écarter des personnes sans titre de séjour et des étrangers.
- **Un accueil digne**, les locaux du CHUS très vétustes imposent une vie en dortoirs séparés, les hommes d'un côté, les femmes et les enfants d'un autre.
- **Un accueil continu**, les personnes et les familles doivent quitter le Centre dans la matinée, ne peuvent y revenir avant 16h15 et trouvent porte fermée après 21h. Le règlement est draconien, il n'est pas rare d'être puni à rester à la rue ou à faire des réparations.
- **Un accueil avec couvert**, il n'y a pas de repas servis le soir ni a fortiori le midi. Les résidents ont interdiction de faire à manger même pour leur petits enfants et de laver leur linge.
- **Un accueil avec accompagnement et orientation personnalisés**, les personnes et les familles sont livrées à elles-mêmes.

Nous dénonçons un retour vers des pratiques d'un autre âge avec une promiscuité insupportable, l'absence du droit à l'intimité avec un espace personnel, l'absence du droit à vivre en famille. Tout cela constituant une violation des droits élémentaires des personnes. Les familles et les migrants en sont les premières victimes.

et exigeons un véritable service d'hébergement d'urgence et de logement d'insertion

- Un accueil inconditionnel quel que soit le statut administratif de la personne.
- Un accueil pérenne avec la mise en place effective d'un accompagnement social pour un parcours résidentiel qui permette d'aller de l'hébergement d'urgence vers le logement pérenne en tant que locataire.
- Un accueil qui respecte la dignité de la personne, propose des prestations convenables en matière de gîte, de couvert, d'hygiène et une première évaluation médicale, psychique et sociale.

Rassemblement Mercredi 18 décembre 17h30 devant le CHUS 15 rue de Montbernage

pour exiger comme premières mesures d'urgence :

- *Une inspection du CHUS par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale pour un état des lieux qui permette de remédier aux graves insuffisances.*
- *La mise en place par la Préfecture de mesures d'urgence susceptibles d'apporter rapidement des améliorations aux personnes. Notamment par des locaux convenables en nombre suffisant (location ou réquisition d'immeubles) et des règles de vie respectant les personnes.*